

Le présent simple / présent en BE + -ING

I. Rappel : temps vs. aspect

- Lorsqu'on dit « présent simple » ou « présent en BE + -ING », « présent » indique un temps, vs. « simple / en BE + ING » indique un aspect.

- en anglais, il existe :

- **2 temps** : le présent et le préterit. Il n'y a pas de temps grammatical pour le futur, contrairement au français, car il n'y a pas qu'un moyen d'exprimer une temporalité future. – Définition : un temps a pour vocation première de situer un procès sur l'axe du temps chronologique. Mais il n'y a pas toujours adéquation entre le temps grammatical (*tense*) et le temps chronologique (*time*), ex. le préterit n'exprime pas toujours un passé (*If I were you...*).
 - **3 aspects** grammaticaux : simple ; BE + -ING ; HAVE + -EN. – Définition : le terme « aspect » vient du latin *spex* = observer, regarder. Un aspect indique donc une façon d'envisager le déroulement d'une action.

- L'aspect comprend :

- 1) l'aspect grammatical : les trois aspects ci-dessus
 - 2) l'aspect lexical : c'est dans son sémantisme même, indépendamment du contexte, que le terme indique une manière d'envisager le déroulement du procès :
 - a) dans le verbe : types de procès (ces types ne sont pas exclusifs : un même procès peut être itératif et atélique, par exemple) :
 - * procès **dynamique** (processus, action, événement : *buy, go, ...*) vs. **statique** (état : *be, stay, ...*)
 - * au sein des procès dynamiques, on distingue :
 - procès **ponctuels** (*kick, wake up, ...*) vs. **duratifs** (*sleep, walk, ...*)
 - procès **inchoatifs** = marquent le début d'une action (*start, begin, ...*) vs. non inchoatifs
 - procès **terminatifs** (*finish, reach, ...*) vs. non terminatifs
 - procès **itératifs** = une même action se répète (*repeat, paddle, tiptoe*) vs. **semelfactifs** = 'une seule fois' (*die, be born, ...*)
 - procès **télique** = présente l'action comme menée à son terme (*wake up*) vs. **atélique** = ne présente pas l'action comme menée à son terme (*walk*).

b) par d'autres éléments : ex. - *I picked up mushrooms last week.* : procès itératif si je l'ai fait tous les jours de la semaine / plusieurs fois dans la semaine, vs. semelfactif si je l'ai fait une seule fois.
- adverbes, ex. *often / several times* = aspect itératif, *eventually / in the end* = terminatif.

→ pour l'agrégation : voir si certains types de verbes ou autres éléments imposent un certain aspect, ou au contraire quels sont les facteurs contextuels à l'oeuvre. Voir aussi comment aspect grammatical et aspect lexical se combinent.

II. Le présent simple :

1. Invariant:

- invariant du présent : l'énonciateur présente le procès comme **validé / valable dans le présent** de l'énonciation. En contexte spécifique, le procès est valable au moment précis de l'énonciation (ex. *I*

now mix the fruit with the cream) ; en contexte générique (ex. vérité générale), il est valable non seulement au moment de l'énonciation, mais aussi dans un intervalle plus large.

- invariant de l'aspect simple : l'énonciateur intervient de façon minimale : il se contente de prendre en charge l'énoncé et de le doter d'une marque de temps. Donc l'aspect simple implique un **point de vue global** sur le procès.

2. Emplois / effets de sens :

1) Vérité générale :

Ex. *Oil floats on water*. : valable au moment de l'énonciation, et plus généralement tout le temps. – Ce type d'énoncé au présent simple a un but définitoire : il s'agit d'énoncer une caractéristique du sujet.

2) Habitude :

Ex. *John plays tennis on Sundays*. : idem.

3) Enoncés spécifiques : tout événement qui est vu comme coïncidant avec le moment de l'énonciation, et considéré comme un bloc, dans sa globalité :

* recettes : *Now I mix vodka and cranberry with a little lime*.

* commentaires sportifs: *He almost passes the ball into Van der Sar's arms!*

* légendes de photos : *The Queen takes off her shoes as she enters the mosque*.

* !! énoncés performatifs : = énoncés par lesquels « dire, c'est faire » (terme du linguiste Austin) : ex. *I declare the meeting open*. Un énoncé ne peut être performatif qu'à trois conditions:

1) le sujet doit être *I* (parfois *we* si l'autorité est partagée),

2) il doit être au présent simple,

3) le référent du sujet doit être en position d'autorité. Ainsi, si un subalterne annonce *I declare the meeting open*, la séance ne sera pas pour autant ouverte.

* didascalies

4) Faits passés racontés au présent :

Ex. *I'm chatting to a pest control officer. Knowing of my interest in wildlife, he tells me about a local beck that runs through town*. : comme en français, le présent est employé pour donner aux événements passés une plus grande apparence de réalité. C'est comme si on les revivait au moment de l'énonciation.

- Ce présent narratif est très courant à l'oral

- Il se rencontre à l'écrit (présent historique = de narration), mais il y est moins fréquent qu'en français.

5) Événements futurs, déjà programmés dans le présent (ie. comme si on était dans un vaste présent) :

Ex. *His train leaves at 11.20*.

6) Dans les subordonnées de temps :

Ex. *We will fill in the form when he asks us to*.

→ Pourquoi pas de WILL / SHALL dans les subordonnées de temps ?

- WILL (au présent) indique que la réalisation de l'action ne pose pas problème ; effet de sens de prédiction ici (pari sur ce qui se passera dans l'avenir).
- Il est utilisé pour < we – fill in the form > car c'est l'action dont on parie qu'elle aura lieu. En revanche, la subordonnée de temps a uniquement pour rôle d'introduire un repère, c'est-à-dire de placer sur l'axe du temps (< he – ask us to fill in the form > implique la réalisation de < we – fill in the form >) ; il n'y a donc pas de prédiction pour cette opération.

// *I hope he likes it* (*I hope he'll like it* OK, mais souligne la prédiction). / *The more you drink, the thirstier you'll be.* / subordonnées de condition (*If he asks us to fill in the form, we will*).

III. Le présent en BE + -ING

1. Invariant de BE + -ING :

- Culioliens : = « aspect inaccompli ». Définition de l'aspect inaccompli : le procès est *vu comme* étant en cours de déroulement, on ne s'intéresse pas à la borne de droite (= à la fin).
- !! ***vu comme* est une précision majeure** : le procès peut être objectivement en cours de déroulement (ex. *The baby is crying*), mais il peut aussi s'agir d'un point de vue subjectif (ex. *I am leaving tomorrow* : je considère que la réalisation de la S/P est déjà prévue, donc c'est *comme si* c'était déjà en cours de déroulement).

- autre formulation : Larreya & Rivière :

- * -ING indique qu'on est **à l'intérieur de l'événement** (// Lapaire & Rotgé) ; cela signifie que l'énonciateur se situe **en un point de son déroulement**, par opposition à l'aspect simple, où il considère l'événement dans sa **globalité**. (on retrouve en fait l'idée de « vu comme inaccompli » des Culoliens, avec une terminologie peut-être moins ambiguë)¹ – Comme chez les Culoliens, il est à noter que le point de vue peut être subjectif (cf. *I am leaving tomorrow*).

¹ (Remarques complémentaires, pour information seulement)

* un aspect moins convaincant de la théorie de Larreya & Rivière : pour eux, BE met en relation explicitement le sujet et l'événement, donc souligne sa participation. Donc BE + -ING « indique explicitement que l'énonciateur a un point de vue sur l'événement », alors que l'aspect simple efface l'intervention de l'énonciateur.

* Il existe par ailleurs une troisième théorie, celle d'Adamczewski. Il a fortement critiqué l'approche culoliennne, et a bâti toute une théorie, celle des « phases », sur l'opposition entre aspect simple et aspect BE + -ING. Pour lui, l'inaccompli n'est qu'un des effets de sens possibles de BE + -ING. Pour Adamczewski, tout est question de phase (« théorie des phases ») :

phase 1 = lorsque la relation prédictive posée en discours ; l'aspect simple est de phase 1.

phase 2 = la S/P est retravaillée, reprise ; l'aspect BE + -ING est de phase 2.

L'invariant de BE + -ING est la combinaison de l'invariant de BE et de celui de -ING :

* **-ING** : a pour invariant l'**antériorité opérationnelle**, = la S/P a déjà été pensée, elle est reprise et retravaillée. Rq : -ING porte non pas sur le seul verbe, mais sur toute la proposition. Ex. *I am playing tennis.* := I BE -ING[I play tennis]. Rq2: le verbe en -ING est ici participe présent.

* BE: opérateur d'identification, glosable par '=' , il met en relation la proposition nominalisée en -ING et le sujet.

Donc BE + -ING signalent un commentaire de l'énonciateur. **Attention : 'commentaire'** pour les Adamczewskiens a un sens bien plus abstrait que le sens commun. Signifie juste '**l'information brute + qqch**'. vs. pour les autres, 'commentaire' est réservé au sens commun, donc s'emploiera seulement lorsqu'il y a jugement (voir 'valeur modale' infra). Donc bien expliquer l'utilisation du terme (ne PAS transformer ceci en « l'énonciateur utilise BE + -ING pour indiquer qu'il n'est pas content / pour dire qu'il a envie de telle chose / ... »).)

SYNTHESE sur ces trois théories, si l'on veut prendre en compte Adamczewski :

- présent simple = l'information brute, validée dans le présent ; intervention minimale de l'énonciateur, point de vue global.

2. Effets de sens possibles du présent en BE + -ING²

2.1. Valeur aspectuelle :

= procès envisagé comme incompli, en cours de déroulement, ancrage dans le moment présent. Ex. *I am playing tennis.*

(En d'autres termes, l'énonciateur opère un commentaire au sens où en plus de l'information brute 'je joue au tennis est validé dans le présent', il insiste sur le fait que c'est en cours de déroulement)

2.2. Valeur anaphorique, de reprise :

Ex. *When you smoke ten cigarettes a day, you are destroying your health.* : la seconde proposition est une reprise de la première: pas une conséquence, mais une réanalyse, une description du phénomène énoncé dans la première (cf. vs. *When you smoke ten cigarettes a day, you destroy your health*, où l'on aurait un rapport de cause à conséquence).

2.3. Valeur modale :

= quand BE + -ING sert à insister sur le rattachement du sujet au prédicat, ie. quand l'énonciateur choisit d'insister sur la participation du sujet au procès.

- 1) *Intention, = valeur prospective ('pre-arranged')* : intention du sujet (ex. *John is leaving at 10.30.*) OU intentions imposées par l'énonciateur (ex. *No, you are not going anywhere!* = je refuse que tu ailles où que ce soit).

Rq : comparer *John leaves at 10.30 / John is leaving at 10.30.* : avec l'aspect simple, il n'y a pas d'insistance sur le rôle du sujet, donc l'effet de sens est l'idée d'une donnée extérieure, objective. vs. avec l'aspect BE + -ING, insiste sur le rôle de John dans l'organisation, ou s'implique lui-même. (**Attention** : autre analyse possible = pas une valeur modale, mais anaphorique : *John leaves...* donnerait une information nouvelle pour le co-énonciateur, vs. *is leaving...* confirmerait une information. Donc justifier avec le contexte).

2) *Etat passager* : ex. *You are being silly!* (« tu fais l'idiot », vs. *You are silly* = tu es bête) : car l'énonciateur insiste sur l'effort délibéré du sujet pour atteindre cet état (Larreya & Rivière). – Rq : on peut voir aussi dans cette instance la valeur aspectuelle : insiste sur l'idée que le procès est en cours de déroulement (donc n'est plus vraiment un état, mais un acte en déroulement).

3) *Actions habituelles* : ex. *You are always complaining!* (vs. *You always complain*) : alors toujours associé à un **adverbe** qui implique la répétition à l'infini (*always, forever, ...*). L'adverbe multiplie à l'infini les moments où le procès est en cours de déroulement. – le sujet est donc vu comme responsable, et l'énonciateur introduit une nuance d'irritation (obtenue aussi par l'exagération que contient la déclaration). – Rq : ce type d'énoncé présente un accent nucléaire sur l'adverbe, car l'information donnée par le reste de la proposition n'est pas nouvelle, mais reprise.

vs. *You always complain* = simple constat d'une habitude.

- présent en BE + -ING = intervention plus grande de l'énonciateur. Il se situe à l'intérieur de l'événement, le voit comme incompli. En ce sens, on peut parler de « commentaire » sur la S/P : en plus de l'information brute, il y a ce regard.

² Chacune de ces valeurs constitue le 'commentaire' de l'énonciateur, au sens adamczewskien du terme.

4) Valeur d'atténuation : ex. *I am hoping to have the garden sorted by the end of the week-end.* : pour Larreya & Rivière, BE + -ING matérialise ici un regard de l'énonciateur, ce qui est une forme de distanciation par rapport au procès. D'où un effet d'atténuation. (est-ce très convaincant ?? valeur situationnelle plus convaincante pour expliquer l'atténuation : c'est maintenant que j'espère, donc ce n'est pas un vrai « espoir » au sens fort du terme, mais juste un projet passager.)

+ Lire **Larreya & Rivière** (ch.5) pour un point sur les verbes rarement employés avec BE + -ING.

Le présent simple / Le présent en BE + -ING

I. Présent simple : symbolisé par -ED

Invariant de -ED = « rupture » / « décrochage » (les deux termes sont équivalents) par rapport à l'énonciation.

Il existe 3 types de rupture :

1) temporelle, chronologique :

= renvoi à du passé. Ex. *Yesterday I met John Humphries*. Le repère passé peut être explicite (*Yesterday I met John Humphries*) ou implicite (*I met John Humphries* : le moment n'est pas précisé, mais implicite).

2) par rapport au réel:

* **contrefactuelle** : va à l'encontre de ce qui s'est réellement produit. Ex. *I wish you were with us* : présuppose *You are not with us*.

* **irréelle** : ne s'est simplement pas produite (hypothèse, scénario imaginaire). Ex. *If I won the lottery, life would be very different for me*.

Rq : on parle parfois de 'présent modal' pour des deux types de rupture par rapport au réel ; mais il ne s'agit pas vraiment de modalité.

* **par rapport à l'assertion** : ex. *Would you mind opening the window ? / I wanted to ask you...* : rupture pour être moins assertif. Rq : le français dispose de la même stratégie: *Je voulais te demander* (vs. *je veux te demander*).

3) par rapport au cadre du récit : on parle alors de **présent de translation** (OU de concordance des temps / d'ajustement syntaxique). Dans ce cas, c'est le dire qui est révolu, et non pas obligatoirement la chose ou l'événement en eux-mêmes.

Ex. *He said he loved me* n'implique pas que <*he – love me*> est révolu.

Cette valeur du présent se rencontre surtout dans du discours rapporté, c'est-à-dire lorsque le verbe se trouve dans une proposition qui dépend d'un verbe de pensée ou de dire, lui-même au présent ou au *past perfect*. On parle de présent de translation car la projection dans le passé opérée via *said* est « traduite », reportée, dans la subordonnée.

II. Présent en BE + -ING :

Mêmes effets de sens que BE + -ING avec le présent simple.

HAVE + -EN

L'aspect HAVE + -EN a trois réalisations:

- associé au présent, il forme le *present perfect*. Ex. *I have complained about it for years.*
- associé au préterit, il forme le *past perfect*. Ex. *I had been talking about it for days.*
- associé à l'infinitif, il forme l'infinitif passé = infinitif parfait. Ex. *You must have seen this film.*

Les trois formes ont des emplois assez différents, mais elles partagent l'**invariant de HAVE + -EN**, qui pour les Adamczewskiens est la combinaison des invariants de HAVE et de -EN :

* -EN = opérateur du participe passé ; marque une antériorité temporelle. Il ne porte pas sur le seul verbe, mais sur tout le prédicat. Ex. *I have lost my keys.* : ce qui est versé dans le passé, c'est tout le prédicat < lose my keys >.

* puis HAVE localise cette relation versée dans le passé par rapport au sujet. Dans le *present perfect*, HAVE est au présent, donc la localisation a lieu dans le présent ; de même, au *past perfect*, elle a lieu dans le passé ; avec l'infinitif passé, la temporalité n'est pas précisée par HAVE, elle l'est par un autre élément de la phrase (ex. par un modal).

Donc l'invariant de HAVE + -EN = « l'énoncé versé dans le passé (-EN) est crédité (HAVE) au S de l'énoncé ».

I. *Present perfect*

1. Invariant :

- Culoliens : le *present perfect* marque l'aspect accompli, ie. le procès est *considéré comme* ayant atteint son terme. – Cela ne signifie pas nécessairement que l'action est objectivement terminée ; plutôt, idée de **bilan** dans le présent : l'énonciateur s'arrête dans le présent, se tourne vers le passé et regarde à quel résultat on est arrivé. Glose : « **l'important, c'est maintenant** » (alors qu'avec le préterit, l'énonciateur se reporte mentalement au moment du passé où s'est produit l'événement).

- Adamczewskiens : comme dit supra, l'invariant de HAVE + -EN est la combinaison des invariants de HAVE et de -EN :

* -EN = opérateur du participe passé ; il marque l'antériorité temporelle du prédicat.

* puis HAVE localise cette relation versée dans le passé par rapport au sujet ; il est au présent, donc localisé dans le présent.

Donc invariant du present perfect = l'énoncé versé dans le passé (-EN) est crédité dans le présent (HAVE) au sujet de l'énoncé.

(→ ces deux théories se rejoignent ; dans une analyse, bien expliquer le rôle de chacun des opérateurs, comme le montre Adamczewski, pour arriver à l'idée de bilan dans le présent).

2. Effets de sens possibles du present perfect :

Le *present perfect* sert toujours à justifier une situation présente, puisque « l'important, c'est maintenant ». Différentes nuances :

1. **Conséquences dans le présent : du procès passé découle l'état présent :** ex. *I've lost my keys.* : on voit dans le présent la conséquence directe.

- 2. Rôle explicatif :** justifie autre chose. ex. *We've had a lot of rain.* : sert à justifier l'état du jardin par exemple. – rq : inclut le « *present perfect* d'expérience », ex. *I have known better views from happier terraces.* : glose = « dans mon expérience ».

Rq: dans une analyse, chercher si certains marqueurs sont inhabituels.

Ex1. *During the planting years, I have known personally most of the tree-farmers involved.* : rare d'avoir du present perfect avec *during*; montrer pourquoi l'important aux yeux de l'énonciateur reste le présent.

Ex2. *I just did it* : en anglais US, plus de prétérit ; montrer en quoi cela reste compatible (passe à autre chose, donc voit ce passé comme strictement révolu).

3. Present perfect en BE + -ING :

→ Le present perfect en BE + -ING associe un temps (présent) et deux aspects (BE + -ING et HAVE + -EN). BE + -ING a alors toujours sa valeur aspectuelle (ancrage dans la situation d'énonciation, « en cours de déroulement »).

Ex. 1) *People who have written a letter to Santa Claus: read their stories.*

vs. 2) *I've been writing a letter and I'd like to know if I have the following correct: ...*

(1) = simple énoncé d'un procès qui est vu comme ayant des conséquences sur le présent. La conséquence est seulement l'état : la lettre est écrite.

(2) = voit le procès non pas globalement, mais dans son déroulement. Donc Adamczewski : commentaire de l'énonciateur, Larreya & Rivière : permet de voir des conséquences autres que l'état obtenu (ici : donc j'ai des questions à te poser). – Inclut **conséquence immédiate** (glose : « vient de se produire, j'en vois encore la trace ») : ex. *What have you been doing !?* (en entrant dans la pièce en désordre).

On emploiera aussi BE + -ING si le procès n'a pas atteint son terme. Ex. *I've been doing that for three hours, and it is probably going to take me another half day.*

II. Past perfect := HAVE + -ED + -EN

- Outre les invariants de HAVE et de -EN, il faut expliquer que HAD + -EN est la translation dans le passé soit du prétérit, soit du *present perfect* – il n'y a donc plus cette opposition entre les deux. S'il s'agit d'une translation :

- 1) du prétérit : le *past perfect* permet alors une rupture par rapport à un repère passé. Ex. *She had seen him the week before.*
- 2) du present perfect: le *past perfect* opère alors un bilan dans le passé, par rapport à un moment repère passé. Ex. *She had known him for years.*

- Il peut se combiner avec l'aspect BE + -ING, avec les mêmes différences qu'au *present perfect*.

Ex. *He had drunk whisky all day.* : l'énonciateur parle d'un état d'ivresse en fin de journée, dû à cet acte.

vs. *He had been drinking whisky.* : on en voyait encore les conséquences à ce moment du passé.

III. Infinitif passé = infinitif parfait: = HAVE à l'infinitif + -EN

- Il s'emploie toujours pour marquer une antériorité temporelle. On le trouve surtout :

- dans des subordonnées infinitives. Ex. *He wants us to have finished before he comes back.* : < we – finish > est bien censé avoir lieu *avant* < he – come back >, qui sert de repère temporel. On voit que c'est le contexte qui permet de préciser par rapport à quoi se situe l'antériorité temporelle ; ce contexte projette donc en quelque sorte une temporalité.
- après les modaux. Ex. *He must have done that on purpose.* : le but est toujours de créer une antériorité temporelle par rapport au moment de l'énonciation. Rq : bien montrer que si un modal suivi de HAVE + -EN porte lui-même -ED, ce -ED n'a jamais une valeur temporelle,

mais toujours de rupture par rapport au réel. Ex. *He could have done it.* : n'est pas le ‘passé’ de *He can have done it*, mais exprime un degré de probabilité moindre que ?*He can have done it*. En conclure que l'infinitif passé est la seule manière d'introduire une antériorité temporelle avec un modal.